

**Fournitures scolaires
Année 2025-2026**

Carrosserie, code 5372

1^{re} année

Durée : 1 650 heures

Équipements de sécurité obligatoire	Qté	Description	Coût
(Montants approximatifs)	1	Paire de lunettes de sécurité	± 15,00 \$
	1	Paire de bottes ou souliers de sécurité (embouts acier)	± 130,00 \$
Montant approximatif à prévoir :			± 145,00 \$

	Qté	Description	Coût
Matériel didactique : Guides CEMEQ	1	Métier et formation	8,25 \$
	1	Prévenir les risques en matière de santé et sécurité au travail et de protection de l'environnement	12,75 \$
	1	Effectuer des travaux d'atelier	18,50 \$
	1	Analyser les dommages sur des véhicules	21,00 \$
	1	Effectuer le remplacement de panneaux de carrosserie amovibles et d'éléments connexes	8,00 \$
	1	Effectuer des travaux de chauffage, de découpage et de soudage	15,00 \$
	1	Effectuer la réparation de composants en thermoplastique et en matériaux composites	12,50 \$
	1	Effectuer la fabrication et la pose de pièces de remplacement	9,25 \$
	1	Vérifier les systèmes électriques et électroniques	18,50 \$
	1	Effectuer le remplacement de glaces et d'éléments connexes	14,50 \$
	1	Effectuer la réparation de panneaux de carrosserie	12,50 \$
	1	Appliquer des apprêts sur des panneaux de carrosserie	16,25 \$
	1	Effectuer la correspondance des couleurs	10,50 \$
	1	Peindre des panneaux de carrosserie	10,50 \$
	1	Guide pour le stage	6,00 \$
	1	Salopette pour l'application de la peinture	75,00 \$
	1	Masque au charbon (obligatoire selon la CNESST)	90,00 \$
	1	Test d'ajustement du masque au charbon (CNESST)	25,00 \$
➔ Montant à payer pour votre admission :			384,00 \$

Prenez note que :

Pour les lunettes de sécurité obligatoires dans l'atelier, il est possible de vous en procurer ajustées à votre vision à vos frais. En discuter avec un enseignant à la rentrée. **Pour les vêtements de travail, attendre les précisions lors de l'inscription.**

Besoins reliés à la formation : **Carrosserie**

Coffre d'outils :

Le centre met à la disposition de l'élève un coffre d'outils d'une valeur d'environ 2 000 \$. Sur présentation de la carte étudiante (obligatoire), l'élève peut utiliser des équipements spécialisés en atelier.

À cet effet, un dépôt de 50 \$ sera demandé et conservé durant l'année scolaire.

Advenant que des outils manquent ou soient brisés, ils seront à la charge de l'élève au prix de remplacement. Si le montant est plus élevé, l'élève recevra une facture pour la différence.

Il est recommandé à l'élève d'utiliser avec soin le matériel du centre qui lui est prêté, car il en assume l'entière responsabilité. Il est important que soit rapporté à l'autorité concernée (enseignant responsable du groupe) tout bris, vol ou toute situation anormale.

**Fournitures scolaires
Année 2025-2026**

Carrosserie, code 5372

2^e année

Durée : 1 650 heures

Équipements de sécurité obligatoire	Qté	Description	Coût
(Montants approximatifs)	1	Paire de lunettes de sécurité	± 15,00 \$
	1	Paire de bottes ou souliers de sécurité (embouts acier)	± 130,00 \$
Montant approximatif à prévoir :			± 145,00 \$

	Qté	Description	Coût
Matériel didactique : Guides CEMEQ	1	Vérifier les systèmes électroniques de commande	15,50 \$
	1	Réparer les systèmes électriques, de sécurité et d'aide à la conduite	25,50 \$
	1	Effectuer la dépose et la pose de systèmes mécaniques d'un véhicule	15,75 \$
	1	Effectuer le redressement et réparation de châssis	12,50 \$
	1	Effectuer le remplacement de panneaux de carrosserie non amovibles et d'éléments connexes	8,25 \$
	1	Préparation d'un véhicule pour la livraison	8,00 \$
	1	S'intégrer au milieu de travail	5,50 \$
	1	Salopette pour l'application de la peinture	75,00 \$
➔ Montant à payer pour votre admission :			166,00 \$

Prenez note que :

Pour les lunettes de sécurité obligatoires dans l'atelier, il est possible de vous en procurer ajustées à votre vision à vos frais. En discuter avec un enseignant à la rentrée. **Pour les vêtements de travail, attendre les précisions lors de l'inscription.**

Besoins reliés à la formation : **Carrosserie**

Coffre d'outils :

Le centre met à la disposition de l'élève un coffre d'outils d'une valeur d'environ 2 000 \$. Sur présentation de la carte étudiante (obligatoire), l'élève peut utiliser des équipements spécialisés en atelier.

À cet effet, un dépôt de 50 \$ sera demandé et conservé durant l'année scolaire.

Advenant que des outils manquent ou soient brisés, ils seront à la charge de l'élève au prix de remplacement. Si le montant est plus élevé, l'élève recevra une facture pour la

Il est recommandé à l'élève d'utiliser avec soin le matériel du centre qui lui est prêté, car il en assume l'entière responsabilité. Il est important que soit rapporté à l'autorité concernée (enseignant responsable du groupe) tout bris, vol ou toute situation anormale.